Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 51 (1922)

Heft: 4

Rubrik: Communiqué de la Direction de l'Instruction publique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

parents et aux autorités scolaires. Il aimait l'école ; il ne la quitta que forcé par son état de santé. Sa conversation était très agréable : ses collègues trouvèrent toujours en lui un véritable ami. La modestie fut sa vertu dominante : il a accompli son devoir tout simplement.

Avec M. Crausaz disparaît un de ces bons régents fribourgeois, aux convictions religieuses sûres et aux principes conservateurs solidement enracinés. Nos condoléances à la famille, ainsi qu'à M. Crausaz, ancien inspecteur de la Glâne.

COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Donnant suite à la plainte déposée par M. Dessibourg, instituteur, à propos de la polémique engagée dans le *Faisceau mutualiste* du 1er octobre 1921, sur le compte de la caisse de retraite de 1920, la Direction de l'Instruction publique constate ce qui suit :

Le dit compte qui a fait l'objet de commentaires, fut soumis à toutes les vérifications prévues par la loi. Le nouvel examen qui en a été ordonné a permis d'en reconnaître la tenue exacte et la régularité.

La Direction enregistre, d'autre part, le regret exprimé par MM. Berset et Bondallaz si, dans les entrefilets qu'ils ont insérés à la suite de l'article introductif de la polémique, quelques expressions out pu dépasser leur droit de réponse et être considérées comme injurieuses.

Fribourg, le 18 février 1922.

Le conseiller d'Etat, directeur,
GEORGES PYTHON.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle, *jeudi 9 mars,* à 2 ½ heures, à la Villa Miséricorde.

C'est la force morale qui fait la grandeur et la vitalité des peuples comme des individus. C'est elle qui les pousse toujours plus avant vers le progrès, les préserve des révolutions sanglantes et des irrémédiables déchéances. « Ce qui soutient le monde, disait F. Brunetière, et, de génération en génération, pour ainsi dire, ce qui l'empêche de retomber à la barbarie, ce ne sont pas les progrès de la mathématique et de la chimie, ni ceux de l'histoire ou de l'érudition, mais ce sont les vertus actives, le sacrifice de l'homme et cette abnégation de soi dont le christianisme a fait la loi de la conduite humaine. »

P. VUILLERMET, O. P.